



Député des français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Paris, le 24 septembre 2019

Communiqué de presse

Les innovations de rupture et l'IA au cœur de la coopération parlementaire franco-allemande

M. Frédéric Petit, député des Français établis à l'étranger (Allemagne, Europe centrale, Balkans) et membre de l'Assemblée parlementaire franco-allemande (APFA), se félicite de l'adoption le 23 septembre 2019, d'une délibération visant à créer un groupe de travail sur les innovations de rupture et l'intelligence artificielle au sein de l'APFA.

Ce groupe de travail, proposé par M. Frédéric Petit et certains de ses collègues allemands et français, s'est réuni pour la première fois à Berlin hier. Il aura, selon lui, deux objectifs principaux : contrôler l'action des gouvernements français et allemand en ce domaine et mettre en valeur les projets concrets. Il lui incombera également d'associer étroitement le monde de la recherche, les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile et d'assurer que le marché unique soit préservé, dans le domaine de l'intelligence artificielle et les innovations de rupture notamment.

Lors de cette 2^{ème} session de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, les députés allemands et français ont ainsi montré leur volonté de contribuer à la construction d'une approche européenne coordonnée sur ces sujets majeurs.

L'article 21 du Traité d'Aix-la-Chapelle, signé par Angela Merkel et Emmanuel Macron le 22 janvier dernier, invite Français et Allemands à travailler de concert à l'élaboration de directives éthiques communes en matière de nouvelles technologies et à développer le cofinancement de programmes franco-allemands de recherche et d'innovation.

Contact presse :

Nadia Salem

presse@frederic-petit.eu